

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/1625
25 juillet 1950
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 24 JUILLET 1950,
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT DE L'UNION SUD-AFRICAINNE,
EN REPONSE A SON TELEGRAMME DU 14 JUILLET 1950 (S/1619)
RELATIF AUX RESOLUTIONS ADOPTEES LE 25 JUIN, LE 27 JUIN ET LE 7 JUILLET 1950
PAR LE CONSEIL DE SECURITE (S/1501, S/1511 et S/1588)

Me référant à votre télégramme n° 17, du 14 juillet 1950, dans lequel vous demandez de l'aide pour les Nations Unies en Corée, j'ai l'honneur, d'ordre de mon Gouvernement, de porter à votre connaissance que le Gouvernement de l'Union Sud-Africaine a étudié votre message avec la plus grande attention.

Bien que je vous aie déjà, dans ma note du 30 juin, exposé l'attitude de mon Gouvernement touchant le conflit coréen, je suis chargé d'affirmer à nouveau que le Gouvernement de l'Union est, cela va sans dire, entièrement en faveur de la résolution relative à la situation en Corée et des mesures prises pour mettre en oeuvre cette résolution. En ce qui concerne la possibilité d'une aide supplémentaire que vous mentionnez dans votre télégramme, le Gouvernement de l'Union a jugé utile de discuter avec le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique certains aspects de votre demande. Les pourparlers ont déjà commencé.

Signé : J.R. Jordaan,
Représentant permanent adjoint

